

MAISON RELAIS DU BERNSTEIN

1. EDITORIAL

« Les maisons relais s'adressent de manière privilégiée à des personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible dans l'immédiat leur accès à un logement ordinaire » (définition des maisons relais par les autorités de tutelle). Les maisons relais s'inscrivent donc dans une logique d'habitat durable, sans limitation dans le temps et offrant un cadre de vie semi-collectif favorisant l'intégration et la convivialité.

Les résidents du relais du Bernstein sont accompagnés au quotidien par une équipe de professionnels pour répondre aux attentes de chacun que ce soit de manière collective ou individuelle. Cette équipe travaille en concertation avec de nombreux partenaires institutionnels et de terrain dans le seul but d'accompagner au quotidien les résidents vers plus d'autonomie personnelle et vers l'exercice de leur citoyenneté.

Après deux années marquées par une situation sanitaire particulière où la vie de la maison relais a dû être réorganisée, la vie à la maison relais a pu reprendre son cours normal.

2. MISSIONS /PRESTATIONS DELIVREES

a. Le rôle du travailleur social

Le rôle du travailleur social est à la fois de proposer un accompagnement individualisé à chaque résident au quotidien mais également d'animer la vie semi-collective de la structure.

L'accompagnement individuel des résidents au quotidien c'est :

- Ecouter et conseiller les résidents
- Lutter contre la solitude et l'isolement des résidents
- Faire le lien entre le résident et les partenaires intervenant dans la situation
- Informer et orienter le résident
- Faciliter l'accès aux droits et aux soins
- Aider dans les démarches administratives
- Accompagner physiquement certains résidents dans leurs démarches administratives et vers l'accès aux soins

L'organisation et l'animation de la vie quotidienne au sein de la maison relais c'est :

- Assurer une présence quotidienne au sein de la structure
- Faire vivre la maison relais
- Structurer la vie quotidienne des résidents (hygiène, alimentation, vie collective, etc.)
- Aider aux actes de la vie quotidienne des résidents
- Organiser avec les résidents des activités
- Animer des temps collectifs
- Valoriser et développer les capacités des résidents
- Faire émerger les envies et les propositions des résidents
- Mobiliser les résidents
- Faciliter les relations entre les résidents
- Dynamiser l'esprit de groupe

Visites à domicile

L'équipe effectue auprès des résidents des visites à domicile au moins une fois par mois. Ce nombre peut varier en fonction du résident et de sa capacité à gérer son logement. Ces temps permettent à l'équipe de conseiller les résidents dans l'entretien et l'organisation, de les informer de leurs droits et devoirs en tant que locataires et de leur proposer, la mise en place d'une aide ménagère.

b. L'admission

Lorsqu'un logement est disponible au sein de la maison relais, le SI-SIAO en est informé.

Visite de la structure

Les personnes qui souhaitent intégrer la maison relais sont invitées à prendre contact avec l'équipe de la maison relais afin d'organiser une visite de la structure avec leur référent social. Cette visite a pour objectif de présenter le cadre de vie et le fonctionnement de la maison relais à la personne mais également de procéder à une première évaluation de la demande par l'équipe.

A la suite de cette visite et si la personne souhaite intégrer la maison relais, elles sont invitées à compléter un dossier de demande d'admission avec l'aide de leur référent social sur la plateforme SI-SIAO. En cas de recevabilité du dossier par le SI-SIAO, il est étudié en commission d'attribution

En **2022, 14 personnes** ont visité la structure (11 en 2021).

Commission d'attribution au logement

Cette commission d'attribution est organisée à chaque fois qu'une place est disponible au relais du Bernstein. Elle est composée de :

- un représentant du SIAO
- un représentant de la commune
- un représentant de l'UTAMS
- un représentant des bénévoles de la maison relais
- un salarié et du chef de service du relais.

La commission fonde son avis sur plusieurs critères :

- Est-ce que la personne souhaite vivre dans une structure semi-collective ?
- Est-ce que la personne accepte de partager son logement en colocation ?
- Est-ce que son entrée à la maison relais est pertinente au regard de son projet de vie et de son parcours ?
- Est-ce que la personne adhèrera à l'accompagnement social proposé par la structure ?
- Est-ce que le profil de la personne est compatible avec le profil des résidents déjà présents dans les colocations et dans la maison relais ?

Si le dossier est validé, la personne est invitée à prendre RDV pour organiser son entrée.

En **2022**, il y a eu seulement une commission d'attribution au logement. Cette commission a étudié 4 candidatures et validé l'entrée de deux nouveaux résidents au sein de la maison relais.

Origines des candidatures :

Structures référentes	Nombre de ménages	Hommes	Femmes
UTAMS	2	1	1
CHRS	1	0	1
Emmaüs	1	1	0
TOTAL	4	2	2

On peut constater qu'en 2022, il y a eu plus de visites de la maison relais qu'en 2021, mais moins de candidatures. Cela peut s'expliquer par le fait que deux places disponibles en 2022 étaient des places « femmes ».

Entrées

Nouvelles entrées des 4 dernières années :

Sexe	2019	2020	2021	2022
Homme	0	1	2	0
Femme	2	2	0	2
TOTAL	2	3	2	2

En 2022, le nombre d'entrées au relais du Bernstein reste stable. Toutefois, on peut noter que c'est la première année depuis 2019, où il n'y a pas d'entrée d'homme au sein de la structure.

A son arrivée, un état des lieux d'entrée est organisé avec la personne et son référent social.

En amont de cet état des lieux, le référent social et l'équipe sont en lien pour organiser l'arrivée. Un inventaire de l'équipement et du mobilier est effectué afin de s'organiser si des achats doivent être effectués. Si la personne n'est pas en capacité de faire ces achats, l'équipe s'en charge.

Sorties

En maison relais, il n'y a pas de limitation de temps quant à la présence du résident dans la structure. Il y a donc une relative stabilité dans l'occupation des logements au sein de la maison relais.

Sorties des 4 dernières années :

Sexe	2019	2020	2021	2022
Homme	0	2	1	1
Femme	1	0	1	0
TOTAL	1	2	2	1

Raisons des sorties :

Raisons des départs	2019	2020	2021	2022
Accès à un logement autonome	0	1	1	0
Perte d'autonomie	0	1	0	0
Décès	0	0	0	0
Rupture convention occupation	0	0	1	1
Autre	1	0	0	0
TOTAL	1	2	2	1

En **2022**, seulement un résident a quitté la maison relais,

Mouvements au sein de la maison relais :

Mouvement au sein de la maison relais	2019	2020	2021	2022
	1	3	2	3

Il arrive régulièrement quand un studio se libère, qu'il soit proposé aux résidents qui vivent en colocation. Ainsi, en 2022, un résident a pu déménager d'une chambre en colocation à un studio. Les deux autres résidents qui ont déménagé au sein de la maison relais en 2022, ont intégré, eux, une colocation, en vue de tester leur projet vie de couple.

c. Les résidents :

La maison relais du Bernstein peut accueillir 19 personnes. La structure dispose de 11 studios, de 2 colocations de 3 personnes et d'une colocation de 2 personnes.

Taux d'occupation de la structure :

	2019	2020	2021	2022
Nombre de journées d'accueil	5703	5917	6115	6218
Taux d'occupation	86	89.4	88.1	89.7

En 2022, comme les dernières années, le taux d'occupation de la maison relais est plutôt stable et approche des 90%. Il est à noter qu'en 2022, une place en colocation « femme » est restée vacante (faute de candidat intéressé) pendant 6 mois, ce qui a permis parallèlement à deux résidents de tester leur projet « vie de couple » dans cette colocation.

Sexe	2020	2021	2022
Homme	13	12	12
Femme	6	6	7

Les femmes ne représentent toujours qu'une petite partie de la population de la maison relais mais on peut constater qu'au fil des années, les femmes sont de plus en plus nombreuses.

Age des résidents	2019	2020	2021	2022
18-25 ans	0	0	0	0
26-40 ans	5	5	4	3
41-50 ans	3	6	4	7
51-59 ans	3	2	4	4
60 ans et +	6	6	5	5

Age moyen des résidents	2019	2020	2021	2022
	52	52	50	52

L'âge moyen s'est stabilisé ces dernières années. Malgré cela, ce chiffre reste élevé et la question du vieillissement et l'apparition de ses maux est toujours d'actualité au sein de la maison relais.

Hébergement antérieur à la maison relais :

Situation d'hébergement	
Sans domicile fixe	4
SDF	4
En situation d'hébergement précaire et/ ou provisoire	15
CHRS	12
Famille	2
Famille gouvernante	1
Hôpital psychiatrique	1
En situation locative difficile	1
Privé	0
Social	1
TOTAL	19

On peut constater qu'une majorité des résidents de la maison relais était hébergée en CHRS et a été orientée par les travailleurs sociaux de ces structures. Ce passage en CHRS a permis d'identifier les problématiques de ces personnes et constitue une première étape dans la stabilisation de leur situation. A la fin de leur prise en charge en CHRS, les problématiques n'ont pas toutes été résolues dans le temps de leur prise en charge et une orientation en maison relais semblait adaptée. En maison relais, l'accompagnement proposé au CHRS a pu se poursuivre sans limitation dans le temps.

Ressources des résidents (au 31/12/2022) :

Ressources	
Revenu Solidarité Active	2
Allocation Adulte Handicapée	10
Allocation Retour Emploi	1
Salaire	4
Retraite	4

En 2022, de nombreux résidents ont vu leur situation financière évoluer :

- Certains ont commencé une activité professionnelle au cours de l'année et ils perçoivent un salaire, parfois cumulé avec l'Allocation Adulte Handicapée. Au 31/12/2022, 4 résidents exercent une activité professionnelle et 2 cumulent salaire et AAH.
- D'autres, en raison de leur âge, ne perçoivent plus les minima sociaux (RSA ou AAH) mais ont fait valoir leur droit à la retraite. Au 31/12/2022, 4 résidents touchaient une pension

Il est à noter que la plupart des résidents perçoit les minima sociaux (RSA et AAH).

Problématiques des résidents à leur entrée en maison relais :

Problématiques des résidents à leur entrée en maison relais	
Problématiques liées à la santé :	
Addiction à l'alcool	5
Addiction aux drogues	6
Autres addictions	1
Pathologies psychiatriques	8
Problème de santé	4
Problématiques liées aux démarches administratives et financières :	
Problématiques liées aux démarches administratives et financières	18
Problématiques sociales :	
Problèmes relationnels	13
Isolement social	19
Problématiques de la vie quotidienne :	
Difficultés d'entretien du logement	11
Problème d'hygiène et d'estime de soi	6

A leur arrivée, nous pouvons constater que la plupart des résidents sont très isolés socialement et ont des difficultés relationnelles avec les autres mais également qu'ils souffrent souvent d'une addiction et/ou d'un problème de santé. Beaucoup ont également des problèmes de gestion administrative et budgétaire et ne sont pas (ou très peu) autonomes dans la gestion de leur vie quotidienne.

Ce sont les principaux axes de travail que mène l'équipe avec les résidents au quotidien.

Mesure de protection	2019	2020	2021	2022
Résident sous protection judiciaire	12	12	12	14
Nombre de résidents total	17	19	19	19

La plupart des résidents du relais bénéficie d'une mesure de protection.
En 2022, ce chiffre est d'ailleurs en hausse en comparaison aux autres années.

d. L'accompagnement

L'équipe éducative assure au quotidien, un accompagnement individuel multiforme, à savoir :

- Un accompagnement lié à la santé : l'équipe est amenée à être en contact et à faire le lien avec les professionnels du médical (médecin traitant, hôpital de jour, CPAM, infirmiers libéraux...).
- Un accompagnement à la gestion des ressources en lien avec les services de protection des majeurs et les professionnels compétents (Assistants de service social par exemple).
- Un accompagnement dans la mise à jour de certains documents et l'organisation de divers rendez-vous (prise de rendez-vous, transport, ...)
- Un accompagnement à l'exécution des tâches quotidiennes obligatoires.
- Un accompagnement physique
- Des conseils apportés dans les domaines de la vie quotidienne.

L'équipe a été très présente pour apporter une écoute et un soutien moral aux résidents.

Démarches administratives :

Cette année encore, l'équipe a accompagné les résidents dans la plupart de leurs démarches administratives et judiciaires.

- Citoyenneté : Renouvellement carte d'identité
- Santé : Renouvellement carte vitale, renouvellement CMU et aide à la complémentaire santé, etc.
- Emploi : Ouverture des droits à Pole Emploi, renouvellement des droits, déclaration mensuelle,
- Logement : Ouverture des droits aux APL et FSL, commande box internet, assurance locative,

- Ressources : Ouverture des droits RSA, déclaration trimestrielle pour le RSA et la prime d'activité, renouvellement des droits AAH, etc., échange avec les banques, etc.
- Justice : Huissier de justice, demande de mise sous protection judiciaire, amendes, impôts, etc.
- Transport : abonnement SNCF, sociétés de transport de taxi, etc.

Ces démarches ont été faites par l'équipe pour plusieurs résidents qui n'ont pas de mesure de protection judiciaire

Accompagnements extérieurs :

Des accompagnements extérieurs ont été proposés par l'équipe à chaque résident afin de l'accompagner dans ses démarches administratives, dans son parcours de soin ou dans des achats pour améliorer son quotidien.

Nombre d'accompagnements extérieurs :

Accompagnement extérieurs	2019	2020	2021	2022
	0	19	54	89

En 2022, le nombre d'accompagnements extérieurs des résidents a énormément augmenté. Cela s'explique par le fait que certains résidents ont de plus en plus de difficultés de mobilité et ont besoin d'aide dans les démarches liées à la santé et aux démarches administratives. Les modes d'intervention sociale s'adaptent aux évolutions du public, et l'accompagnement individuel s'accroît.

Motifs des accompagnements extérieurs	2021	2022
Médicaux	25	39
Ophtalmologue et Opticien	8	6
Audioprothésiste	5	5
Médecin traitant	3	4
Vaccination COVID	4	0
Autre médecin spécialiste / RDV à l'hôpital	2	13
Pharmacie	3	3
Laboratoire	0	4
Radiologie	0	4
Administratif	7	9
Banque	2	4
Tribunal	1	0
Expertise médicale en vue d'une mise sous protection	1	0
Téléphonie	/	4
Autre	3	1
Aide et conseil pour des achats	22	41
Achats pour le logement ou le quotidien	22	13
Dépannage et accompagnement épicerie	/	28
TOTAL	54	89

La moitié des accompagnements extérieurs sont des rendez-vous médicaux, notamment dans des hôpitaux pour 3 résidents. Cela s'explique par l'âge de plusieurs résidents et la dégradation de leur santé, couplés à un isolement important. Les résidents n'ont ni famille ni amis pour les soutenir.

En 2022, l'équipe a accompagné une résidente à l'épicerie du village pour l'achat de son tabac et tenter une médiation suite à un incident. Etant le seul débit de tabac du secteur, cet accompagnement s'est « imposé » comme la seule alternative, même si depuis une autre organisation a été travaillée. Depuis plusieurs années, l'équipe de la maison relais consacre plus de temps dans l'accompagnement individuel des résidents à l'extérieur de la maison relais.

Organisation et aide dans la prise de RDV :

Il faut également noter que depuis plusieurs années, les résidents ont beaucoup sollicité l'équipe pour les aider dans la prise de RDV médicaux pour accéder aux soins (ophtalmologue, CSAPA, dentiste, etc.). Il est en de même pour les RDV liés à leurs démarches administratives (référé RSA, tribunal, etc.). L'équipe a pris également du temps avec les résidents pour organiser ces RDV (horaires de train, repérage sur un plan des lieux de RDV, appel aux compagnies de taxi, etc.).

L'aide à la gestion locative et l'accompagnement social lié au logement :

L'équipe sociale effectue auprès des résidents des visites à domicile au moins une fois par mois. Ce nombre peut varier en fonction du résident et de sa capacité à gérer l'entretien de son logement. Ces temps permettent à l'équipe de conseiller les résidents dans l'entretien et l'organisation de leur logement, de les informer de leurs droits et devoirs en tant que locataires et aussi de leur proposer, le cas échéant, la mise en place d'une aide ménagère.

Visites à domicile	2019	2020	2021	2022
	174	178	250	148

En 2022, le nombre de visites à domicile a fortement diminué par rapport à 2021. Cette baisse du nombre de visite à domicile peut être expliquée. En effet, le nombre de visites à domicile en 2021 était exceptionnellement haut. En 2022, le contexte était quelque peu différent :

- L'équipe a fait moins de visites à domicile dans les colocations (en 2021, une visite à domicile était organisée une fois par semaine dans chaque colocation ; en 2022, une visite à domicile était organisée une fois par mois en moyenne). Cela est dû notamment à la meilleure entente des résidents en colocation sur la répartition des tâches ménagères.
- Certains résidents qui avaient besoin d'un accompagnement plus soutenu dans l'entretien de leur logement en 2021 en ont eu moins besoin en 2022 car des progrès majeurs ont été réalisés par plusieurs d'entre eux.

Les résidents qui ont retrouvé une activité professionnelle ont été moins disponibles pour faire des visites à domicile régulières et l'équipe s'est adaptée à leur emploi du temps.

Même si les besoins ont diminué en 2022, l'équipe de la maison relais reste vigilante et n'hésite pas à organiser des visites à domicile plus régulières si elle pense qu'un résident en a besoin sur un temps déterminé. Des visites techniques deux à trois fois par an, en présence de la cadre du service, participent également à une meilleure mobilisation des résidents dans l'entretien de leur cadre de vie.

Partenariat pour l'accompagnement des résidents :

Le partenariat occupe une place importante et est pratiqué avec des professionnels multiples :

Echanges avec les partenaires	2021	2022
Médicaux	112	165
Médecin traitant	27	23
Infirmières libérales	21	39
Spécialistes / laboratoires / kiné	12	50
Infirmières du CMP	38	52
CHE	7	
CSAPA	7	1
Administratif	46	38
Assistants sociaux de secteur	18	27
Assistante sociale du CMP	5	0

CAF	10	2
Tribunal de Sélestat	2	0
Avocat	4	1
Banque et assurances	7	8
Psychiatre (pour mise sous protection)	5	0
Mandataires judiciaires	38	50
Venue de mandataires judiciaires à la maison relais	3	50
Echanges téléphoniques	35	
Emploi :	8	1
Responsable de formation	7	1
Pole emploi	1	0
Autres	37	77
Association Tremplins (ménage)	12	20
Autres associations	3	0
Mairie de Sélestat et de DLV	22	1
Gendarmerie	0	1
VSL	/	38
MAIA	0	17
TOTAL	241	331

Ces chiffres sur les échanges avec les partenaires ne prennent pas en compte les échanges par mail qui sont également très nombreux (surtout avec les mandataires judiciaires).

Le nombre d'échanges avec les partenaires est en constante évolution. Ceci peut s'expliquer par la fragilité et la vulnérabilité de la grande majorité des résidents.

En 2022, le nombre d'échanges avec les partenaires du monde médical est toujours très important. En effet, la santé de plusieurs résidents de la maison relais s'est dégradée, nécessitant de nombreux examens et RDV médicaux. L'équipe était auprès de ces résidents dans l'organisation et la prise de RDV (et parfois dans l'accompagnement, cf « accompagnements extérieurs »). Pour un des résidents, le nombre de RDV médicaux était tellement important que l'équipe de la maison relais a fait appel à la MAIA de Sélestat pour l'aider à accompagner ce résident dans ses démarches de soin.

Les échanges avec les mandataires judiciaires ont augmenté et ceux avec les partenaires pour des démarches administratives ont diminué. Cela s'explique par le nombre de résidents sous mandat de protection judiciaire qui est en hausse depuis 2021. En effet, plusieurs résidents ont accepté une mise sous protection au vue de leurs grandes difficultés dans les démarches administratives et financières, soulageant ainsi l'équipe dans leur accompagnement individuel auprès de ces résidents.

On peut également noter que le nombre d'échanges avec les assistantes sociales de secteur a fortement augmenté entre 2021 et 2022. En effet, les renouvellements des contrats RSA des résidents concernés se font par RDV téléphonique avec un membre de l'équipe de la maison relais.

e. L'activité à la maison relais du Bernstein

A la maison relais, la vie collective a toujours été très importante et marquée par de nombreux temps forts : le temps de partage du café chaque matin, le repas collectif quotidien (et sa préparation en amont), la réunion des résidents, le temps des courses, les activités et animations proposées, etc.

Après deux années marquées par la pandémie de la COVID-19, tous les temps collectifs de la maison relais ont pu reprendre sans restriction en 2022.

Repas	2019	2020	2021	2022
Nombre de repas pris en commun par les résidents	2333	963	585	1291
Nombre de repas distribués aux résidents	0	856	740	13
TOTAL	2333	1819	1325	1304

Pour la première fois depuis plusieurs années, quasiment tous les repas au sein de la maison relais ont pu être pris en commun par les résidents (en 2020 et 2021, de nombreux repas ont été distribués aux résidents en raison des restrictions mise en place).

Nombre de résidents moyen par repas	2019	2020	2021	2022
	6.40	5	3.63	3.57

Depuis plusieurs années, une baisse importante du nombre de résidents présents aux repas collectifs est constatée. En 2021, cette baisse pouvait s'expliquer par la mise en place d'une jauge du nombre de participants aux repas collectifs et des nombreux gestes barrières et règles de distanciation en raison de la situation sanitaire. Mais en 2022, toutes ces restrictions et cette jauge ont été levées. Pour autant, le nombre de résidents présent saux repas n'est pas reparti à la hausse.

Les activités au sein de la maison relais :

Au relais du Bernstein, deux types d'activités sont réalisés tout au long de l'année : les activités qui concernent uniquement les résidents et celles organisées avec la résidence d'accueil du Courlis.

Les objectifs des activités sont :

- Favoriser l'autonomie de la personne : les activités et animations proposées permettent à la personne d'acquérir des connaissances et des compétences qu'elle pourra réutiliser chez elle ou dans sa vie quotidienne.
- Favoriser le lien social : nous avons pu constater que les personnes qui font connaissances lors de ces ateliers continuent à se voir en dehors des activités proposées. Des liens d'amitié sont nés entre certaines personnes.
- Prendre conscience que l'on n'est pas seul à rencontrer des difficultés : les conseils que les participants se donnent entre eux sont accueillis différemment de ceux formulés par les travailleurs sociaux.
- Les activités permettent aux travailleurs sociaux d'observer les personnes en dehors du cadre habituel de travail (domicile, bureau) : Elles permettent aussi d'échanger sur d'autres sujets dans une atmosphère plus détendue. Cela est favorable à l'accompagnement car cela permet de renforcer le lien personne accompagnée - référent. (Interactions avec des personnes extérieures – capacité de certains résidents visibles à l'extérieur et non pas sur site)
- Lutter contre le désœuvrement : Certaines personnes demandent la mise en place d'ateliers (cuisine, pâtisserie, jeux de société, ping-pong, jardinage, etc.). Les temps collectifs permettent aussi de fixer des points de repère dans la semaine.
- Valoriser l'estime de soi : Les ateliers permettent par exemple de révéler des compétences et/ou de les mettre en valeur comme par exemple des facilités pour les activités manuelles, des facilités pour comprendre et appliquer des consignes. Il est important d'observer, de noter les observations et de faire un retour à la personne. Nous relevons aussi que les personnes participant à ces actions collectives acceptent volontiers de parler de leurs expériences. Les actions, quelles que soit la forme qu'elles prennent, permettent aux personnes accueillies d'acquérir des connaissances : connaissance de la ville, connaissance culinaires...Les actions collectives permettent d'aborder certains sujets délicats comme l'hygiène de manière globale sans que les difficultés des personnes ne soient pointées du doigt.

Activités proposées au sein de la maison relais	2019	2020	2021	2022
Proposées uniquement aux résidents de la maison relais	281	27	42	38
Proposées aux résidents de la maison relais et aux résidents de la résidence d'accueil le Courlis	35	3	0	0
TOTAL	316	30	42	38

Les activités collectives avaient été mises en pause une grande partie de l'année, en 2020 et 2021, en raison de la situation sanitaire liée à la COVID-19. En 2022, les activités ont pu reprendre sans restriction mais leur nombre reste peu élevé. En effet, l'équipe du relais a été amenée à accompagner davantage les résidents à l'extérieur de la maison relais pour leurs démarches administratives ou de santé, ce qui fait qu'elle a eu moins de temps pour organiser des temps collectifs.

Il est à noter que dans ce tableau, il n'est pas indiqué le nombre d'activités proposées par les résidents et organisées entre eux sans la présence de l'équipe de la maison relais. Ainsi, de nombreuses parties de pétanque et de jeux de société ont été organisées entre les résidents dans les parties communes de la maison relais ou dans leurs logements.

Activités au sein de la maison relais	2021	2022
Jeux de société :	21	31
Jeux de société	15	29
Pétanque	6	2
Activités autour de la cuisine :	10	4
Café	2	0
Gouter	5	4
Atelier pâtisserie	1	0
Petit-déjeuner	2	0
Entretien et vie quotidienne de la maison relais :	9	2
Nettoyage réserve alimentaire	1	0
Décoration de la structure pour Noël	2	2
Nettoyage du véhicule	1	0
Déchetterie	2	0
Tonte de la pelouse	3	0
Autre	2	1
TOTAL	42	38

La majorité des activités proposées en 2022 sont des parties de jeux de société.

Les activités à l'extérieur de la maison relais :

Les objectifs des activités proposées à l'extérieur sont les mêmes objectifs que pour les activités proposées au sein de la maison relais. Mais à ceux-ci, nous pouvons rajouter :

- Permettre à la personne de s'ouvrir vers l'extérieur
- Créer les opportunités de nouvelles rencontres
- Accompagner pour se dépenser physiquement
- Faciliter l'accès à la culture et aux loisirs

Activités proposées à l'extérieur de la maison relais	2019	2020	2021	2022
Proposées uniquement aux résidents de la maison relais	34	4	5	1
Proposées aux résidents de la maison relais et aux résidents de la résidence d'accueil le Courlis	35	0	0	4
TOTAL	96	4	5	5

En 2022, les activités proposées à l'extérieur de la maison relais ont été organisées en majorité en commun avec la résidence d'accueil le Courlis.

Les activités avec les bénévoles :

Depuis de nombreuses années, l'équipe de la maison relais pouvait compter sur le soutien de plusieurs bénévoles.

Les bénévoles proposaient de nombreuses activités et animations tout au long de l'année :

- Petit-déjeuner des bénévoles tous les 1^{er} dimanche du mois
- Ateliers jardinage, ateliers bredeles, ateliers cuisine
- Après-midi jeux de société
- Partage de repas avec les résidents

Malheureusement, ces activités se sont également arrêtées en mars 2020 et n'ont pas repris.

Réunion résidents	2019	2020	2021	2022
	52	14	3	4

Une réunion des résidents est organisée régulièrement afin de réunir tous les résidents autour d'une même table et de discuter de différents sujets ayant trait à la vie à la maison relais. Depuis 2020, elles ne sont plus organisées systématiquement chaque semaine et la participation des résidents n'est plus obligatoire. Elles sont organisées ponctuellement. En 2022, elles ont été au nombre de 4.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

a. Vie du Service

En 2022, l'équipe de la maison relais et de la résidence sociale du Courlis à Erstein a connu des mouvements : un travailleur social a intégré l'équipe en début d'année et un autre est parti en congé de maternité en fin d'année.

Au 31.12.2022, l'équipe du Bernstein et du Courlis comptait 5 travailleurs sociaux : 2 conseillers en économie sociale et familiale, 2 éducateurs spécialisés et 1 enseignant en activité physique adaptée. Au cours de l'année, l'équipe a également pu accueillir une stagiaire en ESF. C'est d'ailleurs cette dernière qui a remplacé la CESF lors de son congé maternité.

b. Travail avec les résidents

L'accompagnement des résidents a quelque peu changé ces dernières années. Avant 2020, les activités collectives étaient nombreuses et les accompagnements à l'extérieur plutôt rares. Mais depuis 2020 et l'arrêt forcé des activités collectives, l'équipe a privilégié l'accompagnement individualisé des résidents plutôt que le collectif.

En 2022 et malgré la possibilité de reprendre les activités collectives sans restrictions, l'équipe a continué à mettre la priorité sur l'accompagnement individualisé des résidents. La dégradation de la santé, l'âge avancé et les projets individuels des résidents ainsi que la situation de plus en plus précaire des nouveaux arrivants ont obligé l'équipe de la maison relais à s'adapter.

c. Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine de l'inclusion

Pour faciliter l'inclusion des résidents sur le secteur géographique, l'équipe a été amenée à mettre en lien les résidents avec les partenaires, allant jusqu'à les y accompagner physiquement.

En 2022, l'équipe n'a pas eu l'opportunité de réunir la commission d'animation et de suivi de la maison relais, mis en pause en raison de la crise sanitaire en 2020 puis en 2021. Cette commission d'animation et de suivi (CAS) était organisée en moyenne tous les 3 mois. Etaient invités à cette réunion : des représentants de la commune, des bénévoles, de l'UTAMS de Molsheim et le délégué des résidents. Cette réunion a pour objectif de faire un point sur la vie au relais du Bernstein, sur les résidents et sur les projets en cours ou à venir. Les membres de la commission apportent un regard extérieur et professionnel sur les situations rencontrées.

L'équipe déplore également l'absence d'intervention des bénévoles de la maison relais en 2022. En 2023, une réflexion va être menée avec les résidents sur l'organisation possible d'un temps convivial avec les bénévoles dans le but de reprendre contact avec tous les bénévoles de la maison relais.

d. Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine de la coordination de parcours des usagers

L'équipe assure couramment la coordination des accompagnements autour du résident et est en contact régulièrement avec les mandataires judiciaires, l'équipe médicale du CMP, du CSAPA, les médecins traitants et les infirmières libérales, les assistantes sociales de secteur, le CHE, etc.

Les échanges avec ces partenaires sont toujours plus nombreux au fil des années. Dans ce sens, plusieurs réunions de synthèse ont été organisées en 2022 pour faire un point sur la situation de certains résidents avec tous les partenaires intervenant dans la situation du résident.

e. Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine du partenariat / Transversalité

L'équipe est en contact le plus souvent possible avec les partenaires impliqués dans les situations des résidents. En 2022, un nouveau partenariat a vu le jour avec la MAIA de Sélestat pour la prise en charge du suivi médical d'un résident de la maison relais.

f. Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine de l'innovation

Depuis plusieurs années, l'équipe de la maison relais du Bernstein et de la résidence sociale du Courlis poursuivent leur travail sur les documents officiels de la maison relais et de la résidence sociale dans un souci de modernisation et de transversalité de ces outils.

4. CONCLUSION

Après deux années marquées par un contexte sanitaire difficile qui a bouleversé le quotidien, l'année 2022 a marqué un retour à la « normale ». Bien que les activités collectives aient pu reprendre sans restriction, l'équipe a continué à privilégier des accompagnements plus individualisés avec les résidents car les besoins ont évolué, en lien avec les partenaires présents

En 2022, le relais a connu de nombreux changements dans son effectif : un résident a quitté la structure, 2 nouveaux sont arrivés et 3 ont changé de logement au sein de la structure.

Voici les perspectives pour l'année 2023 :

- Continuer une réflexion sur les activités et actions proposées au sein du relais du Bernstein
- Continuer à réfléchir à l'activité potager
- Reprendre l'organisation d'activités avec les bénévoles
- Continuer à réfléchir à des documents de fonctionnement communs avec la résidence du Courlis
- Redéfinir les espaces communs de la maison relais